

Fonctionnement

Communauté de communes, mode d'emploi :

Qu'est ce qu'une Communauté de communes ?

Une Communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Les Elus communautaires

Suite à la fusion des Communautés de communes de Save & Garonne et des Coteaux de cadours, le nombre de délégués communautaires est de 56.

> [voir la liste des Elus](#) [1]

> [Intercommunalité : Mode d'emploi](#) [2]

Le Conseil Communautaire _ [3]

Il réunit les 56 conseillers communautaires

> il vote les grandes orientations politiques pour le territoire

> il valide

> il est ouvert au public et siège au moins 4 fois par an

> [voir les comptes rendus et relevé de décisions des Conseils](#) [4]

Le Bureau

Il est composé du Président, des Vice-présidents, des Maires des Communes membres et des Conseillers avec délégation

> son rôle est d'examiner et de se prononcer sur les dossiers étudiés en commission.

Les commissions

Ce sont les commissions auxquelles participent les conseillers communautaires en amont des décisions.

> Leur rôle est d'examiner les projets préparés par les services et d'émettre un avis sur les dossiers.

Les services communautaires

130 agents des services communautaires sont répartis en pôles en fonction des compétences de la collectivité.

<p>Contact
 Communauté de communes
 05 61 82 85 55</p>

URL source: <http://cc-saveetgaronne.fr/nous-connaître/linstitution/fonctionnement>

Liens:

[1] <http://www.cc-saveetgaronne.fr/nous-connaître/linstitution/elus-communautaires>

[2] http://cc-saveetgaronne.fr/sites/default/files/uploads/Nous_connaître/Interco-modedemploi.pdf

[3] http://cc-saveetgaronne.fr/sites/default/files/uploads/Nous_connaître/photo_elus_daux.jpg

[4] <http://www.cc-saveetgaronne.fr/content/comptes-rendus-et-releve-de-decisions>